

Le dictionnaire, un réservoir éternel pour une liste de mots éphémères
The dictionary an eternal repertory for an ephemeral list of words

Date de réception : 28/10/2018

Date d'acceptation : 24/03/2019

Laid Slaim, université sétif2

slaimlaid@yahoo.fr

Résumé

Le dictionnaire de langue française marque sa présence partout, même chez les lecteurs non avertis. Ce recueil de dictons englobe le lexique de cette langue, considéré instantanément comme son miroir, voire sa mémoire conservatoire contre sa disparition. Notre sujet serait peut-être une réponse à beaucoup de questionnements qui émergent au niveau lexicographique ou de la confection des dictionnaires. Pourquoi ce renouvellement permanent de ces livres, partout omniprésents ? Par le présent article, nous voudrions jeter la lumière sur deux concepts clés et apporter des éléments de réponse à ce sujet, en l'occurrence «néologisme(s)/archaïsme(s)» dans le français. Nous avons opté pour une approche descriptive du sujet en question, et ce en citant des exemples récents de mots disparus, en voie de disparition ou nouvellement nés.

Mots clés : Dictionnaire, Langue française, Lexique, Lexicographie, Néologisme(S), Archaïsme(S).

Abstract

The French-language dictionary marks its presence everywhere, even among non-specialist readers. This collection of sayings includes the lexicon of this language, considered instantaneously as its mirror, even its conservatory memory against its disappearance. Our topic may be an answer to many questions that emerge at the lexicographic level, where the ceaseless confection of the dicos. Why this constant renewal of such books ubiquitous everywhere? In this article, we would like to shed light on two key concepts that provide many answers to this question, in this case "neologism / archaism» in French. We have opted for a descriptive approach to the subject in question, citing recent examples of disappeared words, on the way of disappearance or newly born words.

Key words: Dictionary, French language, Lexicon, Lexicography, Neologism, Archaism.

المخلص

يسجل قاموس اللغة الفرنسية حضوره في كل مكان ، حتى عند القراء غير المختصين. تتضمن هذه المجموعة من الأقوال معجم اللغة الفرنسية ، التي تعتبر على الفور مرآة لها ، وذاكرتها المحافظة على وجودها. قد يكون موضوعنا جوابا للكثير من التساؤلات البارزة على المستوى المعجمي ، من حيث الإنتاج المستمر للقواميس فلماذا هذا التجديد المستمر لهذه الكتب الموجودة في كل مكان ؟ في هذا المقال ، نود تسليط الضوء على اثنين من المفاهيم الرئيسية التي تقدم العديد من الإجابات على هذا السؤال ، فيما يخص "المستحدث/ الأثري" في اللغة الفرنسية. لقد اخترنا إتباع منهج وصفي لموضوع الدراسة ، مستشهدين بأحدث الأمثلة على الكلمات الأثرية ، في طريق الاندثار أو المولودة حديثاً.

الكلمات المفاتيح: القاموس ، اللغة لفرنسية ، المعجم ، علم المعاجم ، الاستحداث ، الأثرية.

Introduction

« Rien n'est permanent, sauf le changement. »¹

Héraclite, VI^e siècle. Av. J.-C.

Le dictionnaire ou ce réservoir ou recueil de mots constitue incontestablement notre principale référence lexicographique. Cette bouée de sauvetage selon Galisson, est notre terrain d'analyse dans cet article. En matière de langue, le dictionnaire, de par son pouvoir d'arbitrage, il acquiert sa légitimité, voire sa longévité grâce à sa première fonction métalinguistique. Ce "livre sacré" définit, instruit, corrige, illustre et peut même traduire (cas des dictionnaires bilingues).

Le dictionnaire de la langue française comporte un programme digne de son nom : chaque mot représente une occasion de découverte de l'information nécessaire ou sélective, de l'orthographe et des différentes catégories grammaticales, des analyses de multiples emplois où illustrations et définitions se côtoient et se mêlent. Un savoir, un savoir faire et une passion, Le dictionnaire demeure un manuel extraordinaire et utile par excellence. Or, avec sa liste de mots (pérennes ou éphémères) non close, il constitue un outil didactico-pédagogique de premier ordre, tant dans le cadre institutionnel qu'en dehors.

« Le temps change toute chose : il n'y a aucune raison pour que la langue échappe à cette loi universelle (...) et la langue n'est pas une nomenclature close. »²

1. Qu'est-ce qu'un dictionnaire ?

D'emblée, il paraît important de répondre à la question suivante : qu'est-ce qu'un dictionnaire ? A ce titre, il m'a semblé judicieux d'interroger les dictionnaires eux-mêmes. Tout d'abord d'où vient le mot "dictionnaire", quelles sont ses origines et qu'est-ce qu'il veut dire ?

D'abord, les concepteurs des premiers dictionnaires sont les Sumériens qui, vers 3300 avant notre ère, établissaient des listes lexicales monolingues, regroupées de manière thématique, préfigurant ainsi nos encyclopédies. Ces listes nous offrent des noms de professions, d'animaux, d'arbres et d'objets en bois, de végétaux, de pierres et de

minéraux ainsi que des noms de pays, des termes mathématiques et économiques, etc.³

On a également trouvé en Égypte ancienne des listes de mots organisées de façon thématique, telles l'"*Onomastique du Ramesseum*", rédigé vers 1750 av.J.-C., et l'"*Onomastique d'Aménopé*", rédigé vers -1100. Ce *proto-dictionnaire* (lointain ancêtre du dictionnaire) avait pour vocation « *non pas d'apprendre à écrire aux enfants, mais de proposer un programme d'instruction de l'humanité fondé sur l'organisation du monde* »⁴.

Le mot *dictionnaire* est assez récent. Ainsi le substantif masculin, "dictionnaire", est un emprunt au latin médiéval "*dictionarium*", dérivé du latin classique "*dictio*". D'abord écrit avec un seul "n", il est dérivé du latin "*dictio*", « *action de dire, propos, mode d'expression* »⁵. Sa première utilisation remonte à Jean de Garlande dont le "*Dictionarius cum commento*", est attesté vers 1220. D'après le "*Trésor de la langue française*" (informatisé)⁵, sa plus ancienne occurrence connue se trouve dans le "*Jardin de plaisance et fleur de rhétorique*"⁶.

S'il est important de penser entretenir la maîtrise de la langue française par exemple, il serait temps de faire, dans un dictionnaire, l'inventaire rangé, voire raisonné de ses richesses, dont nous n'avons encore que des nomenclatures. Dans tous les cas, le dictionnaire est un recueil, un ouvrage dans lequel on n'invente pas les mots et les expressions, mais où on les inventorie. Voici, par exemple, la définition du mot "dictionnaire" établie par le lexicographe Antoine Furetière dans son "*Dictionnaire universel*", publié en 1690 : « *Recueil fait en manière de catalogue de tous les mots d'une langue, ou d'une ou plusieurs sciences* »⁷.

L'appellation importerait peu ; mais il est (plus que jamais) urgent de répondre à l'ultime questionnement, en l'occurrence : de quoi le dictionnaire serait-il l'image emblématique, au point de susciter une telle attraction (attirance) et d'arracher l'assentiment de tous ; c'est-à-dire qu'est-ce qui pourrait expliquer cette " dico- mania » ?

Il est évident que plus les dictionnaires se développent, plus ils aboutissent à des outils performants, destinés à répondre aux diverses questions que l'on se pose sur les mots, plus les définitions les concernant seront adaptées à leur complexité et à leur variété.

Voici sa définition dans le *“Trésor de la langue française”* :

« Recueil de mots d'une langue ou d'un domaine de l'activité humaine, réunis selon une nomenclature d'importance variable et présentés généralement par ordre alphabétique, fournissant sur chaque mot un certain nombre d'informations relatives à son sens et à son emploi et destiné à un public défini »⁸.

En voici une autre plus complète donnée par un dictionnaire de linguistique :

« Le dictionnaire est un objet culturel qui présente le lexique d'une (ou plusieurs) langue sous forme alphabétique, en fournissant sur chaque terme un certain nombre d'informations (prononciation, étymologie, catégorie grammaticale, définition, construction, exemples d'emploi, synonymes, idiotismes) ; ces informations visent à permettre au lecteur de traduire d'une langue dans une autre ou de combler les lacunes qui ne lui permettaient pas de comprendre un texte dans sa propre langue. »⁹.

Cette définition a l'avantage d'abord de joindre l'utile à l'agréable, car s'approprier une langue, c'est s'approprier sa culture, selon le sens commun. Cela nous fait entrevoir la question suivante : le dictionnaire, peut-il être neutre ? Le culturel collerait au lexical : le premier constitue l'arrière fond, quant au second, il s'étale en vitrine.

Cela dépasse la fonction première du dictionnaire, celle d'un guide du bon usage (du français par exemple) ; culture, langue et beauté d'expression sont mêlées de façon indissoluble (elles collent aux mots et leur sont intrinsèques). C'est un aspect, un domaine qui se trouve au cœur de la langue (la lexiculture) et qu'il est nécessaire d'aborder et de prendre en charge.

Cet aspect culturel se consolide par la participation explicite de la littérature française venant en illustration par des allusions célèbres, de micro-citations et des informations données qui viennent affirmer que la langue française a acquis autant d'importance, de valeur, voire de beauté par la volonté collective des emplois littéraires mémorables.

Par ailleurs, cette définition tend à englober à la fois les dictionnaires monolingues et ceux bilingues pour nous montrer clairement leur utilité. Car, *« un bon dictionnaire est une affaire de raison - dans le but de rendre tangible l'accès immédiat et fiable aux mots d'une langue- et non d'enthousiasme, rien n'importe au progrès de l'esprit humain autant qu'un bon dictionnaire qui explique tout »¹⁰.*

Dans l'intitulé de ce présent article, le contraste paraît de façon patente entre deux vocables franchement opposés, entre celui d'« éternel » d'une part et celui d'« éphémère » de l'autre. En effet, pour un linguiste, il s'agit d'examiner de manière rigoureuse les modes de confection des dictionnaires afin de mener une analyse minutieuse de ses orientations linguistico-discursives, ce qui servirait dans l'apprentissage d'une langue.

C'est évident que le dictionnaire constitue un répertoire, voire un réservoir dans lequel les lexicographes inventorier, ranger et classent, selon un ordre alphabétique, les mots d'une telle ou telle langue. C'est vrai que cette classification se fait de manière indépendante, c'est-à-dire les mots sont rangés sur un axe dit vertical, par opposition à la phrase où les mots sont classés sur un axe horizontal, dit linéaire. Cela explique la dépendance contextuelle, quand le sens d'un vocable dépend et sera déterminé par rapport à ce qui l'environne dans le tissage phrastique.

Le dictionnaire, ce livre de chevet à fonction métalinguistique, est là, comme il est partout un compagnon fidèle. Qui peut ne pas consulter ce document en cas de litige, de problèmes lexico-sémantiques, phonétiques, orthographiques ou autres ? C'est l'arbitre, le juge qui tranche en cas de doute ou de mésentente.

Le dictionnaire de langue comporte un programme digne de son nom : outre l'orthographe et les différentes catégories grammaticales, une analyse de multiples emplois avec illustrations et des définitions y sont fournies. C'est, par excellence, un manuel extraordinaire par la passion qu'il suscite et surtout par le savoir et le savoir faire qu'il contribue à installer chez les apprenants dans l'acquisition d'une langue et chez les autres usagers de façon générale.

Le dictionnaire se renouvelle chaque année, s'enrichit avec de nouveaux néologismes, s'enjolive et s'embellit, par de nouvelles images et avec un nouveau design. Par conséquent, il ne vieillit jamais. Certains changements de sens de mots ou de locutions sont le résultat de plusieurs phénomènes. Certains mots en sortent comme quand Le Larousse donne un coup de balai. La version 2018 se verra expurgée de 2000 mots jugés surannés. Présents depuis la création du dictionnaire en 1856, nombre d'entre eux ne correspondraient plus aux usages actuels.

2. *Les mots vivants*

L'horizon du savoir s'élargit chaque jour davantage. A chaque fois de nouveaux mots apparaissent ou renaissent, ce qu'on qualifie couramment de néologisme ou de nouveaux néologismes, d'autres disparaissent et tombent en désuétude ou deviennent archaïques, faute d'usage, ce maître absolu de la langue. Dans une langue, et peu importe ses origines, sa politique et sa démolinguistique, les mots ont une vie, ils naissent ou apparaissent, évoluent, disparaissent et parfois réapparaissent sous une autre forme et quelques fois avec un autre sens. Néanmoins, ils conservent toujours en eux-mêmes la mémoire de leur identité première.

L'étude de l'étymologie consiste à découvrir :

- de quel autre mot, un mot est issu ; c'est ce qu'on appelle son étymon ;
- dans quelles circonstances il est apparu et à quelle époque ;
- les évolutions de sens ou de forme qu'il a subies au fil du temps.

L'étymologie d'un mot nous est fournie :

- de façon succincte, par le dictionnaire de langue ;
- de façon détaillée, notamment en ce qui concerne l'évolution du sens, par le dictionnaire étymologique.

Tous les mots ont certes un sens premier ou sens étymologique, mais ils évoluent et ont tendance, au fil des siècles, à s'en éloigner.

« *Les mots ne conserveront pas un éclat et un crédit éternel, beaucoup renaîtront, qui ont aujourd'hui disparu, beaucoup tomberont, qui sont actuellement en honneur, si le veut l'usage, ce maître absolu, légitime, régulier de la langue* ».

(Horace, *Art poétique*).¹¹

Etudier l'évolution du sens, ou l'évolution sémantique d'un mot, c'est étudier ses modifications de sens au cours du temps. Cela ne signifie en aucun cas que tous les mots ont subi des changements au cours de leurs vies. Il existe des mots qui ont gardé dans l'usage moderne leur sens étymologique à l'instar de « *feuille* » et d'« *ouverture* ». Par ailleurs, d'autres sont restés en usage dans notre langue, mais avec un sens éloigné, voire complètement différent du sens originel : « *embrasser* » dont le mot de base est « *bras* » signifie à l'origine « *prendre dans ses bras* » ; ce n'est qu'au XVII^e siècle qu'apparaît le sens de « *donner un baiser* ».

En outre, d'autres mots dont le sens premier est définitivement sorti de l'usage moderne, mais encore employés dans certaines locutions figées et dont nous ne comprenons guère que par le sens global. De fait, ces mots et expressions sortent du dictionnaire dans le sens général et constituent des lexiques de mots et expressions figées.

Dans ce sens on peut citer les exemples suivants :

a. « *Bayer aux corneilles* » : c'est perdre son temps en regardant en l'air niaisement.

« *Bayer* » ou (bée) n'est pas l'action de faire un bâillement mais simplement le fait de garder la bouche grande ouverte, la « *bouche bée* » du niais ou de l'innocent qui perd son temps à regarder toute chose avec étonnement ;

b. "Avoir mail à partir avec quelqu'un" : c'est avoir un différent avec lui. Le mail était sous les Capétiens, la plus petite monnaie qui valait un demi-denier. Le verbe "partir" signifiant à cette époque "partager", on comprend aisément ce que pouvait avoir de critique la situation qui consistait à partager un demi-denier avec quelqu'un ;

c. "Avoir une ardoise" : c'est avoir un compte, des dettes, dans un café ou chez un commerçant. Cette expression est née de l'habitude qu'avaient les cafetiers de noter les dettes de leurs habitués sur une ardoise ;

d. "Fier comme un pou" : on dit de quelqu'un de très orgueilleux qu'il est 'fier comme un pou', car il faut voir dans le mot 'pou' la forme vieillie 'poul' ou 'pol', nom ancien du mâle de la poule, le coq. On est donc en présence d'une expression tout à fait équivalente de 'fier comme un coq' ;

e. "Ronger son frein" : c'est contenir avec difficulté son impatience ou son dépit, comme le cheval impatient d'être à l'arrêt et qui mâche nerveusement le mors, le frein coincé entre ses dents.

3. Les mots archaïques

Le sens des mots évolue, se modifie en fonction des besoins des locuteurs. Il arrive pourtant que l'émergence d'une réalité nouvelle nécessite la création d'un mot nouveau pour la désigner ou, qu'au contraire, l'on éprouve pour y répondre le besoin d'arracher au passé tels mots ou tels sens aujourd'hui disparus. Le Larousse donne un coup de balai avec sa version 2018 se verra expurgée de 2000 mots jugés surannés. Présents depuis la création du dictionnaire en 1856, nombre d'entre eux ne correspondraient plus aux usages actuels. Beaucoup de ces mots ne sont plus utilisés car ils correspondent plus à la réalité d'aujourd'hui. C'est le cas notamment de "daguerréotype", ancêtre de la photographie ou encore des "accordés" d'autrefois qui sont les fiancés d'aujourd'hui.

Certains de ces mots *désuets* correspondent à des *métiers qui disparaissent*, comme le "galonnier", fabricant de galons ou le "peignier",

fabriquant de peignes. Idem pour les variétés de fruits et légumes qui n'existent plus. Vous ne mangez plus désormais de "cognasses", une variété de coing sauvage ou encore de "cuisses-madames" ou de "mouilles bouches", des poires aujourd'hui disparues. Nous nous employons, à titre d'illustration *une quinzaine de mots* voués à la disparition des usages comme des dictionnaires. Cet oubli n'est pas définitif : il suffit de les réutiliser *pour les faire revivre !*

a. Abuseur

Un abuseur est *celui qui abuse*, dans le sens de : celui qui trompe. Dans son acception contemporaine, "celui qui abuse" est aussi "celui qui dépasse les bornes" ou "celui qui fait un usage excessif des choses" ;

b. Académiste

Autrefois, il s'agissait d'un *membre de l'Académie française*, qui est devenu par la suite un *académicien*. Son autre sens est "élève d'une académie". L'académie étant un lieu où l'on se forme à un domaine et à certains exercices : académie de musique, académie équestre ;

c. Amusoire

Une amusoire est une plaisanterie, une façon d'amuser, de distraire. Le terme est familier. Vous pouvez l'utiliser, par exemple, pour relever la futilité d'une activité ou son manque de sérieux : *ce n'est qu'une amusoire* ;

d. Assoter

Assoter quelqu'un, c'est le "rendre sot". Quelqu'un peut également "s'assoter par amour ou par passion". C'est un mot qui a survécu des siècles malgré son manque de popularité : selon l'Académie, ce terme était déjà vieilli au XVII^e siècle. Alors que l'Académie réalisait la première édition de son dictionnaire, il était déjà réputé sorti de l'usage. Le Littré nous avertit : "Sotie, assoter, rassoter, ne prennent qu'un 't' ; on en met deux à sottie, sottement, sottise, sottisier" ;

e. Baladinage

Le baladinage est une plaisanterie bouffonne et de mauvais goût. C'est "une sottise" selon Le Littré. À l'origine, le baladinage est le fait d'un

baladin : un “*danseur de théâtre*”. Farceur de place publique ;

f. Baliverner

Vous balivernez lorsque vous vous occupez de balivernes. Les balivernes peuvent couvrir deux sens : Les balivernes peuvent être des “*propos futiles*”, des plaisanteries, des choses “*ridicules*” ; les balivernes sont également “*des tromperies, des mensonges*” ;

g. Brétailleur / Brétailleur

Vous brétaillez lorsque “*vous tirez l’épée à la moindre occasion !*” Et le brétailleur est bien entendu celui qui brétaille. Selon le Littré, le brétailleur “*hante les salles d’armes*”. Aujourd’hui, vous pourriez l’utiliser pour désigner quelqu’un n’ayant pas peur du conflit et souhaitant facilement en découdre ;

h. Dépopulariser

On dépopularise lorsqu’on “*prive de sa popularité quelqu’un ou quelque chose*”. Aussitôt arrivé, aussitôt parti : il aura fallu un petit siècle et demi à ce mot pour apparaître puis disparaître ;

i. Finet, -ette

Quelqu’un de finet est quelqu’un qui a une certaine finesse d’esprit ;

j. Imbrisable

Quelque chose d’imbrisable est quelque chose qui ne peut pas être brisée ou d’incassable ;

k. Larmoyeur, -euse

Votre enfant est un larmoyeur, s’il larmoie, s’il pleure ou s’il pleurniche ;

l. Morphée

Morphée est le dieu grec du sommeil. Il est cité dans plusieurs expressions très courantes : “*Être dans les bras de Morphée*” pour dire : “*être endormi*”, “*Sortir des bras de Morphée*” pour dire : “*s’éveiller*”. Morphée, fils du Sommeil (*Hypnos*) et de la Nuit (*Nyx*), était le dieu des songes. Il avait, entre autres pouvoirs, celui d’endormir les mortels en les touchant avec une fleur de pavot. Morphée a également donné son nom à la “*m o r p h i n e*”, substance douée de propriétés soporifiques et calmantes ;

m. Nestor

Durant la guerre de Troie, Nestor est le héros le plus âgé et le plus sage du côté de la coalition grecque. En conséquence, un “*Nestor*” est un ancien combattant, respectable et sage dont on sollicite les conseils. Avec la disparition de Nestor, c’est la désignation d’un archétype qui s’efface : celui du vieux soldat plein de sagesse qui offre ses conseils aux héros. Comme pour “*un mentor*”, il s’agit d’une “*antonomase*” issue d’un personnage mythologique : son nom propre est devenu un nom commun ;

n. Picoreur

Comme son nom l’indique, un picoreur est celui qui picore. Le Littré ajoute à cette définition un sens figuré : le picoreur est un auteur qui pille les ouvrages des autres auteurs !

o. Poétereau

Ce nom est chargé de mépris : un poétereau est un poète médiocre, un mauvais poète. C’est un terme insultant et familier. Quelques fois l’archaïsme pimente la langue, comme il permet des effets de style, l’exemple de ces deux vers où Apollinaire emploie une forme du vieux verbe “*douloir*” et fait du même coup un jeu de mots sur “*deux*” et “*seul*” :

Et je me deux

D’être tout seul.

(Guillaume Apollinaire,

“*Le Guetteur mélancolique*”)¹²

En revanche, des contresens fâcheux peuvent naître suite à la méconnaissance de l’étymologie et de l’évolution du sens d’un mot, qui peut à son tour, être à l’origine d’erreur d’interprétation ou d’emplois incorrects. A ce titre, on peut citer l’exemple le plus célèbre tiré du *Cid* de Corneille, où le mot “*cœur*” signifie “*courage*” et non “*bonté*”

*Rodrigue, as-tu du cœur ?*¹³

4. Le néologisme

Etymologiquement, ce mot est formé du préfixe grec *néo*, “*nouveau*”, et du substantif grec *logos*, “*discours, parole*”. Quant à la définition du mot néologisme dans le dictionnaire

de la rhétorique, “c’est l’emploi d’un mot nouveau (soit créé, soit obtenu par dérivation, composition, troncation, siglaison, emprunt, etc., néologisme de forme) ou emploi d’un mot, d’une expression préexistante dans un sens nouveau”¹⁴.

Le lexique d’une langue vivante n’est pas une entité stable ou figée. A côté des stocks de mots existants, une grande variété de mécanisme de création modifie incessamment le contenu du lexique. Ces mécanismes relèvent de ce qu’on appelle la néologie. J. Dubois, dans le Dictionnaire de linguistique la définit comme “le processus permettant la création de nouvelles unités lexicales”¹⁵. Pour cela la néologie fait appel à tous les procédés de morphologie lexicale.

Par ailleurs le mot “néologisme” a souvent été utilisé avec le sens de “bararisme” ou “anglicisme”, car souvent perçu comme insolite à son apparition dans la langue. Il s’oppose à “archaïsme”; mot ancien, vieilli qui tend à disparaître de l’usage. Le néologisme est forgé donc pour exprimer un référent ou un signifié nouveau, porteur axiomatiquement d’une signification nouvelle.

Les néologismes pénètrent la langue à tout moment. Ainsi, Jean Riverain dans un article sur “Les mots dans le vent”, de vie et langage (Octobre 1969, n° 211), signale le terme “nombrilisme”, employé dans France-Soir (20-10-1968). Le terme reste d’actualité, souvent employé de façon péjorative à propos de ceux qui sont jugés comme trop imbus de leur personne ou trop égocentriques. Selon une classification provisoire, deux grands types de créations sont mis en exergue ces dernières années, en l’occurrence une création dite objective face à une autre présumée subjective, et ce en consolidation à celle de forme et à celle de sens.

4.1. Le néologisme objectif

C’est un néologisme naturel à la langue, qui est un nouveau lemme (ou la création d’un nouveau lemme) apparaissant dans le lexique d’une langue construit par :

- Dérivation affixale (dont para-synthèse ou parasyntétique), un procédé qui consiste en la création d’un mot par adjonction simultanée d’un préfixe et d’un suffixe à une base.

Exemples:

- Em-----bourgeois-----er = embourgeoiser (“bourgeoiser” n’existe pas);
- En-----courage-----er = encourager (“courager” n’existe pas);
- Im-----périr-----able = périssable;
- A-----terre-----ir = atterrir;
- Dé-----poussière-----er = dépoussiérer.

Comme on peut former des mots sur des bases étrangères : “débriefer” (questionner au retour d’une mission) de “briefing” (une réunion d’information avant une mission). Dans d’autres cas, la formation des mots se fait sur des sigles : CAPES donnera “capésien” et SMIC donnera “smicard”.

- Dérivation non affixale ou impropre : Il s’agit d’un type de dérivation permettant de former de nouvelles unités lexicales à partir de mots déjà existant sans recours à l’affixation. Il existe deux types de dérivation non affixale.

○ La dérivation impropre ou conversion : c’est un procédé qui porte aussi parfois les noms de transfert ou transposition. Ce mode de dérivation n’a aucune caractéristique morphologique. On peut rencontrer plusieurs types :

○ La translation : c’est un mot qui change de catégorie grammaticale sans changer de forme. Ce type est très courant car il est très économique sur le plan de la langue, à ce titre, on peut citer les exemples suivants :

- “La *une* du journal” : un déterminant “une” devient un nom par détermination ;
- “Le *pouvoir*”, “le *devoir*”, “le *savoir*” : des verbes qui deviennent des noms par détermination ;
- “Le *moi* est haïssable” : le pronom devient un nom par détermination ;
- “Peser le *pour* et le *contre*” : deux prépositions qui deviennent des noms par détermination ;

▪ “ Le *vrai* et le *faux*” : deux adjectifs qui deviennent des noms par détermination;

Par conséquent, de nombreux néologismes apparaissent pour des raisons pratiques et disparaissent rapidement ou perdent leur valeur de nouveauté. La question posée dans ce sens serait ; quand est ce que néologisme n’est pas ou n’est plus néologisme ? En effet, un néologisme est d’usage limité à un jargon par exemple, s’il se maintient dans le lexique pour une durée plus longue et ne serait pas seulement un effet de mode ou en vogue. En outre, une fois que ce néologisme sera acquis par un assez grand nombre de locuteurs, à ce moment, on peut dire qu’il est lexicalisé, voire être admis par certains dictionnaires.

L’emprunt de mots d’une langue vers une autre, de l’anglais au français ou ce qu’on appelle couramment le *franglais* ou l’anglicisme francisé, devenu habituel et récurrent, faisant partie du quotidien. Dans ce sens, on peut citer les exemples tirés du petit dico (Français-Français)¹⁶:

- *ALCOOTEST* : on ne teste pas l’alcool, mais les degrés d’alcoolémie ! Alcomètre ballon ;

- *ABS* : antiblocage des roues. Appareil de bonne sécurité, appareil de bricolage sécuritaire, ou abus de biens sociaux ;

- *Airbag* : sac d’air, coussin gonflable qui peut signifier anti mort ;

- *BLOG* : de web *log* ; registre, journal, bloc-notes, blogue (Québec) d’où bloguer, blogueur, bloguage ;

- *BUDGET* : de bougette (sac de cuir où le trésorier mettait l’argent. Suspendu à la selle du cheval, il y bougeait). Etat de prévoyance, loi de finances, pompe aspirante et refoulante. But-de-jet ou but-d’jet. Action des policiers français dont le péché mignon est de jeter l’argent public par les fenêtres ;

- *CASTING* : choix des comédiens au cinéma, au théâtre ; distribution artistique, affiche ; attribution des rôles politiques ou sociaux ;

- *CYBER* : pour être cyber, un machin doit passer par un traitement informatique. Virtuel, irréel, en ligne, en réseau ou sur la Toile ;

- *DESIGN* : mot ectoplasmique étranger à la graphie et à la prononciation française.

Stylique, stylisme, fonctionnalisme, conception décorative appliquée aux objets. Conception esthétique industrielle, décoration, décoration, graphisme, morphéisme, morphèverrie ;

- *E-MAIL* : *ectronicm-ail* : message électronique, courriel ; contraction de courrier électronique et intégration heureuse dans la gamme des mots en *-el* tels logiciel ou pourriel ;

- *POURRIEL* : contraction de *poubelle* et *courriel* (ou de *pourri* et *courriel*) pour désigner du courrier électronique (souvent publicitaire) non sollicité et envahissant ; exemple : le spam ;

- *FASHION* : mode, de façon, société élégante, dernière mode, tendance, air du temps.

FASHIONABLE : à la mode, en vogue, tendance, actuel, dans le vent, dernier cri. *FASHION VICTIM*, *FASHIONISTA* : victime de la mode, accro, esclave de la mode, modo-dépendante, bête de mode, moding = mode + ding, modubnibulé = mode + obnubilé. Cette accro de vogue est modubnibulée. *FEMME FASHION* : femme à la mode, modeuse, bête de mode ;

- *GAG* : histoire drôle, gague, sketch, blague, plaisanterie, facétie, farce, canular, galéjade (Midi), rigourdaïne (ouest), witz (Suisse romande) ; effet comique, invention comique, burlesquerie ; saynète comique.

- *GAY* : du français gai, homosexuel, homo, pédéraste, pédé, apocope injurieuse de pédéraste, giton, antiphysicien, uraniste, adrogame, androphile, sodomite, bardasche, soctrique, combrecelle, corydon, ganymède, mignon. Henri il avait des mignons : il tournait les pages de l’Histoire de France. Fifi, fifine (Québec), macici (Haïti), gordiguene (Sénégal), mot Wolof : gore, homme + djiguene, femme homosexuelle André Gide, gomorrhéen Barbey d’Aureville, Uranien Colette, André Gide, pédéraste Verlaine, philopède Apollinaire. Le mot gay n’est pas drôle gai, gué, guet. (femme) *GAY* : lesbienne, homosexuelle : invertie, anandryne saphiste, tribade, gomorrhéenne gouine, gouine, goudou,

chipette, brouteuse, gavousse, gougnotte, gousse, fricatrice, lesbienne. Cette lesbienne est une femme gaie.

- *GAY PRIDE* : parade de la fierté homo, Fierté gaie (Québec), marche des fiertés, convoi d'anges heureux ;

- *HOLD-UP* : de *hold-up your hands*. Attaque, vol à main armée, braquage, casse, fric-frac, holdigne (Antoine Blondin), Oh, le dupe !

- *iPad* : Micro-ordinateur dont l'interface homme-machine se réduit à une tablette tactile faisant office d'écran et de clavier ;

- *IPhone* : Téléphone mobile doté de fonctions complémentaires qui en font un micro-ordinateur de poche. Produit vendu par Apple. Nom générique de cette gamme d'appareils : ordiphone, terminal de poche, aïephone (L'aïephone peut faire mal) ;

- *JOKER* : plaisantin, va-tout, cheval de bataille. Quand elle joua son va tout, il sortit son cheval de bataille triomphe (Belgique) ;

- *KETCHUP* : soupe de chat, du chinois *ké-tsiap*, saumure de poisson GB : tomato ou mushroom ketchup, quétcheupe San Antonio, sauce tomate chinoise, sauce Heinz, tomatine. Tomatine au pluriel Donne: sauces y sont ;

- *LADY* : dame, maîtresse, femme distinguée ;

- *MASTER* : GB : *master's*, maître. Mastère ; diplôme postuniversitaire ; bande mère, souche, matrice. Forme qu'utilisent les techniciens de l'audiovisuel ;

- *NYLON* : pendant la guerre du pacifique, les services secrets américains lancèrent ce message : NYLON. Les Japonais décodèrent avec peine : *Now you are Lost Old Nippe* : maintenant, vous avez perdu, vieux Japs !

- *O. K* ou *OKAY* : oui, oc, affirmatif, entendu, volontiers ; d'accord ; bien ! Tout va bien ; ça va, ça convient, ça marche, c'est parfait ;

- *K.O.* ou *KNOCK-OUT* : GB: *knock-out*, éliminé, battu, envoyé au tapis, 36 chandelles, étendu, sonné, évanoui, assommé, vaicu, très fatigué, éreinté, épuisé, lessivé, vanné, exténué, fourbu, calqué, pompé, cahot, chaos ;

- *PIDGIN* : prononciation chinoise de business, anglais des affaires, petit anglais, petit nègre, globish ;

- *QUIZ* : de *quiz game* ou *quiz show*, quouize. Louise aimait les quouizes, jeu-questions : concours par questions réponses à trouver dans un temps limité, avec des prix à gagner ;

- *REPLAY* : rejeu. EU : *instant replay*, rediffusion immédiate, révisionnage, reiffusion, relecture, retour-image, repasser, réviser, réécouter, réentendre, rejeu (d'une rencontre sportive) ;

- *SLASH* : barre, barre oblique, barre de fraction, trait, slache sandale ou pantoufle fatiguée ;

- *SMARTPHONE* : téléphone intelligent, ordiphone, terminal de poche ;

- *SMILEY* : sourire. EU : *smiley face*, pictogramme en forme de dessin traduisant des émotions : joie, tristesse, colère...émoticônes : émotion + icône ;

- *TABLOÏD* : journal demi-format souvent de basse qualité, vulgaire (*The Sun*). ID ou OïD (mots en) : avec un *e* muet comme dans *ovoïde* ou *rhomboïde*, ça donne ozalide, cellulôide, polaroïde, rhodoïde, tabloïde ;

- *UFO* : ovni ; objet volant non identifiable, soucoupe volante, engin extra-terrestre ;

- *VERANDA* : Galerie couverte, adossée aux murs des grandes maisons de style colonial. Varangue (île Maurice), auvent, galerie à auvent, portique. J'ai longtemps habité sous de vastes portiques. (Baudelaire, "*Les Fleurs du mal*") ;

- *WIFI* : de *Wireless Fidelity*, fidélité sans fil. Borne ou point donnant accès à un réseau sans fil, permettant aux utilisateurs de terminaux mobiles de se connecter à Internet, accès gratuit ou payant ;

- *XL, XXL* : Manie venue des Etats-Unis de désigner par ces lettres romaines les objets ou choses de grande taille. Très large ou très très large, TL ou TTL, avantages pour les ignorants et les illettrés ;

- *YES-MAN* : béni oui-oui, Monsieur Oui (Québec) ;

- *ZOOM*: zoum, focale variable, effet loupe, gros plan au cinéma, plan serré à la télévision; *ZOOMER*: agrandir; *ZOOMING*: déplacement rapide, zoumage, grossissement, plein champ, plein cadre, gros plan, coup de loupe, arrêt sur image.

4.2. Le néologisme subjectif

Ce type de néologisme est utilisé souvent en littérature pour des raisons stylistiques ou pour des considérations purement esthétiques. Dans ce sens, on peut citer à titre d'exemple les vers, souvent cités, d'Henri Michaux, tirés du *Grand combat* où abondent les néologismes dont la formation ne recourt pas aux mécanismes courants (dérivation ou composition) pour inventer des mots. Ce poète comme d'autres ont formé de nombreux néologismes, ce qui aboutit à créer l'équivalent d'une langue parallèle :

Il l'emparouille et l'endosque contre terre ;
Il le rague et le roupète jusqu'à son drôle ;

Il le pratèle et le libucque et lui branle les
ouillais

Il le tocardé et le marmine

Le manage rape à ri et ripe à ra.¹⁷

Il ne sera pas question ici de néologismes attestés, créés pour désigner les nouvelles réalités et qui répondent à l'évolution normale d'une langue mais de néologismes, destinés à créer un effet de surprise ou humoristique. Ce sont en général des néologismes individuels et ponctuels. Peu d'entre eux risquent d'être un jour attestés. Toutefois, quelques mots créés par des écrivains s'intègrent au lexique, tel le terme "*quintessence*" de Rabelais.

En guise d'illustration, nous pouvons citer les exemples de "*nouveau-nés*" formés par composition (à l'aide de mots déjà existants, d'éléments grecs ou latins ou de préfixes) :

- Un tarif *céphalotalmique* (= coûtant les yeux de la tête) créé par Alphonse Allais ;

Quand, lavé des odeurs du jour, le jardinet

*Derrière la maison, en hiver, s'illunait.*¹⁸

Le poète a fait précéder la base *lune* du préfixe "*il*", prenant pour modèle *s'illuminait*. Mots

formés par dérivation (= formés avec l'ajout de suffixes) :

- *Adolescentillages*, modelé sur *enfantillages*.

- Saluons en tous cas comme il se doit cet *abracadabrantésque* dont il (le président Chirac) qualifia les accusations venues de l'au-delà publiées hier dans notre journal. (Luc Rosenzweig, "*Abracadabrantésque*", Le Monde. Toutefois, Arthur Rimbaud avait déjà employé ce mot dans son poème "*Le cœur supplicié*").

- Des mots forgés de toutes pièces, sans modèle apparent (le procédé est appelé *forgerie*), mots dont il est généralement difficile de retrouver l'origine.

- *Acriborde*, *acromate* et marneuse la vague.¹⁹

Dans le domaine de l'environnement, et lors de la conférence internationale sur le climat de Paris en 2016, Larousse a mis l'accent sur l'environnement, avec des termes comme "*durabilité*" et "*électrosensibilité*". Alors que dans le Robert, les mots de l'écologie sont un peu plus contestataires. L'emblématique "*zadiste*", qui s'est fait connaître en empêchant la construction d'un aéroport ou d'un barrage, entre au dictionnaire avec la "*ZAD*", acronyme de "*zone à défendre*". Comme il accueille aussi les "*décroissants*", les "*climatosceptiques*" et l'expression "*décarboner*", tandis que le mot "*déchétarien*" acquiert le droit d'être cité : "*personne qui se nourrit d'aliments de rebut*".

- Dans la vie quotidienne, plusieurs mots font leurs entrées dans les différents dictionnaires, l'exemple du mot "*covoitureur*" qui, comme tous les mots en "*co-*", témoignent de l'adaptation de la société aux problèmes économiques, écologiques et démographiques.

Parmi les *nouveaux-venus*, il en est qui consacrent l'atmosphère politique pesante qui règne dans l'Hégaxone depuis quelques années. L'an 2018 pourrait être «*clivant*» pour certains, la "*lose*" pour d'autres. A moins que "*dédiabolisation*" ou "*rétropédaler*", intégrés par Larousse, ne prennent le dessus. Le Robert, lui, cède au "*déclinisme*",

et au "*court-termisme*", et rencontre des "*nonistes*" et des "*suprémacistes*".

A côté du *bastringue*, "*le bolos*" fait son apparition, dans un registre familier, avec cette définition :

- **Bolos** : (orig. Incert.), *Fam* ; personne naïve ou peu courageuse, au comportement ridicule, voire stupide. Ex : *Bouffon, tu nous as lâchés au dernier moment, t'es qu'un bolos !*²⁰

La francophonie à son tour, livre quelques pépites :

- En Suisse par exemple ; "*chneuquer*" signifie "*fouiller, fouiner*". Alors que le verbe "*Siester*", arrivant d'Afrique, fait son entrée lui aussi pour signifier «*faire la sieste*» ;

- Le Robert, lui, colle à l'actualité avec "*Daesh*", l'acronyme arabe de (l'Etat islamique en Irak et Scham) et qui a donné par suffixation "*daechien*" pour tout membre adhérent ou sympathisant de cette organisation terroriste.

Il est temps d'ouvrir le millésime 2018 du Petit Larousse qui a intégré 150 nouveaux mots, sens, locutions et expressions ainsi qu'une cinquantaine de nouvelles personnalités. Le Robert illustré a, lui, intégré au total quelque 200 nouveautés.

- "*Mixologue*" : (personne qui concocte des cocktails) ;
- "*Biscôme*" : (sorte de pain d'épice) ;
- "*Mook*" : (publication hybride entre magazine et livre) ;
- "*Infobésité*" : (mot-valise : informations + obésité) ;
- "*Déradicalisation*", "*Googliser*", "*Burkini*" ou encore "*disruptif*" : terme économique qui signifie la rupture avec un ancien modèle pour en créer un nouveau ;
- "*Hacktivism*" : (l'activisme numérique) ;
- "*Influenceur*" : (personne ayant de l'influence sur l'opinion) ;
- "*Adolescent*" : contraction de adulte et adolescent (ce néologisme est un mot-valise) ;

- "*Alunir*", par changement du radical de *atterrir sur la lune* ;

- "*Arobasque*" : a fini par devenir un nom propre utilisé par une petite société de Brie-Comte-Robert après avoir été un nom commun pour franciser *arobase* en relation avec *arabesque* ;

- "*Baladeur*" : néologisme créé par une des commissions ministérielles de terminologie pour lutter contre le *franglais* et remplacer le produit-marque (branduit) Walkman (1979).

Conclusion

En guise de conclusion, nous pouvons dire que ce répertoire dans lequel nous rangeons nos mots, en l'occurrence le dictionnaire, cette machine à rêver selon R. Barthes nous laisse dire que cette source de curiosité, de travail quotidien nous est utile et indispensable car en la consultant, nous trouverons plus au moins des réponses à nos questions et à nos litiges linguistiques. Cet ouvrage, nous rassure et nous laisse dépendants de son usage incessant dès notre plus jeune âge. Malencontreusement, nous avons tendance à garder toute la vie le même vieux dictionnaire, comme s'il s'agit de "*livre saint*", non intrigués par les perpétuels changements qui se produisent à notre insu, car le temps change toute chose et le dictionnaire ne peut échapper à cette loi universelle. En effet, ces dernières années, la lexicologie et la lexicographie viennent d'entrer dans une nouvelle ère dite numérique.

Cette dernière a bouleversé carrément la lexicographie, la lexicologie et le dictionnaire même. C'est pourquoi l'entame d'une réflexion sur l'actualisation de nos connaissances par le recours permanent aux différents dictionnaires est nécessaire. Ceci dit, il convient d'appréhender le dictionnaire et la dictionnaire, face aux changements continus dans le monde : question de mobilité lexicale, question de gestion et question des nouveaux supports (dictionnaire informatisé ; numérisé) serait une exigence plus qu'indispensable.

Enfin, nous pouvons dire que l'objectif principal de tout dictionnaire serait avant tout pédagogique et didactique. Or, les dictionnaires sont produits dans le but d'améliorer les connaissances du monde par les locuteurs d'une langue donnée. En outre, ils permettent à cet ensemble de locuteurs d'acquérir une meilleure maîtrise de leur langue, qu'elle soit maternelle ou étrangère. En effet, ces dictionnaires en tant qu'objets linguistiques,

développent un métalangage (expliquer la langue par la langue elle-même). Ce sont également des objets culturels de références pour toute communauté linguistique. Quant à la lexicographie, elle constitue l'usinage ou la fabrication des dictionnaires. Comme discipline, elle a pour but de mettre en œuvre les techniques qui proposent une réflexion sur les méthodes qu'exige la confection de ces dictionnaires.

Bibliographie

- BALDINGER Kurt., “ Introduction aux dictionnaires les plus importants pour l’histoire du français ”, Paris, Klincksieck, 1974.
- BOISSON C., “ L’antiquité et la variété des dictionnaires bilingues ”, in H. Béjoint et P. Thoiron (dir.), Les Dictionnaires.
- BENTOLILA Alain., “ Vocabulaire ”, Les guides, Italie, Le Robert & Nathan, 2007.
- BONALD Louis., “ Législation Primitive ”, tome. 1, Paris, édition Le Clere, 1802.
<https://www.scriptorium-albi.fr/produit/catalogue-ouvrages/droit/bonald-louis-de-legislation-primitive-consideree-dans-les-derniers-temps-par-les-seules-lumieres-de-la-raison/>
- BOULANGER Jean-Claude., “ Les inventeurs de dictionnaires. De l’eduba des scribes mésopotamiens au scriptorium des moines médiévaux ”, Canada, Presses de l’Université d’Ottawa, 2003.
- DUBOIS, J et al., “ Dictionnaire de linguistique ”, Paris, Larousse, 1973.
- CORNEILLE P., “ Le Cid ”, Acte III, Scène IV, édition Ginn, éditeur Golbert SEARLES, Paris, 1912.
- FRANCE Anatole., “ Le Génie latin ”, Paris, Edité par Calmann-Lévy, 1917.
https://www.google.com/search?rlz=1C1NHXL_arDZ842DZ842&biw=1024&bih=489&ei=0QYIXb7EMt-HjLsPyoaq0A4&q=-
- FURETIERE. A, “ Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts ”, La Haye - Rotterdam, Arnout et Reinier, 1690, t. I., s. v. dictionnaire.
 - Heraclite d’Ephèse : <https://citation-celebre.leparisien.fr/citations/65341>
- LOVELAND Jeff et REAGLE Joseph, “Wikipedia and encyclopedic production”, in *New media and society*, vol. 15, n° 8, 2013.
- MATORE Georges., “ Histoire des dictionnaires français ”, Paris, Larousse, 1968.
- MESCHONNIC Henri., “ Des mots et des mondes. Dictionnaires, encyclopédies, grammaires, nomenclatures, Paris, Hatier, 1991.
- MICHAUX Henri ., cité par RICALES-POURCHOT Nicole dans son dictionnaire “ Dictionnaire des figures de style”, Paris, édition ARMAND COLIN/VUEF, 2003.
- RICALES-POURCHOT Nicole., “ Dictionnaire des figures de style”, édition ARMAND COLIN/VUEF, Paris, 2003.
- F. de SAUSSURE, cité par Marina YAGUELLO dans “ Catalogue des idées reçues sur la langue ”, Paris, édition du Seuil, 1988.
- STENDHAL, Racine et Shakspeare, Paris, Champion, tome 2, 1842.
https://www.lettresvolees.fr/musset/documents/Racine_Shakspeare.pdf
- Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, DUBOIS, M. GIACOMO, L. GUESPIN, C.MARCELLESI, J.B.MARCELLESI, J.P. MEVEL, Larousse 2012.
- Le Petit Dico (français-français), Paris, Alfred GILDER, FIRST éditions, 2014.
- Le petit Larousse illustré, édition 2016.
- Le Petit ROBERT, sens 2, 1994.

Références

1. D'Ephèse Héraclite : <https://citation-celebre.leparisien.fr/citations/65341>
2. F. de SAussure, cité par Marina Yaguello dans "Catalogue des idées reçues sur la langue", Paris, édition du Seuil, 1988, p. 101.
3. C. Boisson., "L'antiquité et la variété des dictionnaires bilingues", in H. Béjoint et P. Thoiron (dir.), "Les dictionnaires bilingues", p. 18.
4. Jean-Claude Boulanger., " Les inventeurs de dictionnaires. De l'éduca des scribes mésopotamiens au scriptorium des moines médiévaux ", Presses de l'Université d'Ottawa, 2003, p. 116.
5. Louis de Bonald., " Législation Primitive ", tome. 1, Paris, édition Le Clere, 1802, p. 346. <https://www.google.com/search?q=5.+Louis+de+Bonald.%2C+%E2%80%9C+%E2%80%9C+A9gislation+Primitive+>
6. Kurt Baldinger., " Introduction aux dictionnaires les plus importants pour l'histoire du français", Paris, Klincksieck, 1974.
7. A. Furetière., " Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts...", La Haye - Rotterdam, Arnout et Reinier, 1690, t. I., s. v. " dictionnaire ". <https://www.google.com/search?q=7.+A.+Fureti%C3%A8re.%2C+%E2%80%9C+Dictionnaire+universel>
8. " Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage", Dubois, M. Giacomo, L. Guespin, C. Marcellesi, J. B. Marcellesi, J. P. Mevel, Paris, Larousse 2012.
9. J. Dubois et al., " Dictionnaire de linguistique ", Paris, Larousse, 1973.
10. Anatole France., " Le Génie latin ", Paris, édité par Calmann-Lévy, 1917, p. 66.
11. Cité par Alain Bentolila., " Vocabulaire ", Italie, Les guides, Le Robert & Nathan, 2007, , p. 47.
12. Ibid., p. 50.
13. P. Corneille ., "Le Cid", Acte III, Scène IV, Paris, édition Ginn, éditeur Golbert Searles, 1912, p. 58.
14. Le Petit Robert., sens 2, 1994. Cité par Nicole Ricalens-Pourchot dans son dictionnaire " Dictionnaire des figures de style ", Paris, édition Armand Colin/Vuef, 2003, p. 91.
15. J. Dubois., " Dictionnaire de linguistique ", 1973, p. 334.
16. Le Petit Dico (français-français)., Paris, Alfred Gilder, First éditions, 2014.
17. Henri Michaux., cité par Nicole Ricalens-Pourchot., Ibid., pp. 91-92.
18. Rimbaud, Poés., 1871, cité par Nicole Ricalens- Pourchot., Ibid., p. 97.
19. Raymond Queneau cité par Nicole Ricalens- Pourchot., Ibid.
20. " Le Petit Larousse Illustré ", Paris, édition 2016.